

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'hydraulique

Direction de l'hydraulique

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Numéro d'identification fiscale : 099043019059513

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

- La direction de l'hydraulique de la wilaya de Mila informe les soumissionnaires ayant participé à la l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/2026 paru au quotidiens " **و اخبار الصباح** *An-nasr en date du 16/08/2026.

Relatif au projet :

Projet: Lot n°05: Equipement forage Hrargua 2 commune d'Ain Beida Ahriche.

Rentrant dans le cadre de l'opération : « Réalisation, Equipement, électrification et raccordement de 1000 ml des forages à travers des communes de :Ahmed Rachedi, Ain Mlouk , Tadjnanet et Ain Beida Ahriche (w.mila)».

Qu'il est attribué provisoirement:

N° de l'offre	Entreprise	NIF	Montant attribuée DA	MONTANT CORRIGE DA	Delai	Observation
03	EURL Hydrosigma -Ferdjioua*Mila -	002343032504652	5.699.148.00	5.699.148.00	02 MOIS	MOINS DISANTE

il est accordé aux soumissionnaires contestataires de ce choix un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de cet avis, pour introduire leur recours auprès **de la commission des marchés de la wilaya de Mila**: si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant (article 82 du décret sus –cité)

Ceux d'entre les soumissionnaires qui sont intéressés à connaître les résultats de leur évaluation , sont invités à se rapprocher de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Mila durant les trois premiers (03) jours, à compter de la première publication de cet avis